

Souillac, 5 août 1789,

A l'intendant,

Il serait inutile de vous faire part de l'alarme que nous a causée, le 30 juillet dernier, la marche prétendue d'un grand nombre de brigands puisqu'elle n'a été qu'une chaîne de communications de province à province. Notre situation était d'autant plus triste à Souillac que nous nous trouvions dépourvus de toute espèce d'armes, tant le désarmement fut rigoureux il y a 20, 25 à 30 ans ; ce qui vous paraîtra surprenant encore, c'est qu'au corps de garde où à l'Hôtel de Ville, il n'y a pas une seule arme à feu. Nous en aurions cependant besoin dans un temps de crise comme celui-ci où les vagabonds et les mauvais sujets se multiplient journellement ; ceux-mêmes des environs des villes voisines déjà constituées en milices bourgeoises ne manqueront pas de se replier sur nous, si nous sommes sans défense. Et quelle ressource nous reste-t-il ? La ville est presque sans revenu et la somme de 300 livres qu'elle s'impose annuellement pour le logement de la brigade la met hors d'état de rien plus faire. Voudriez-vous donc, Mgr., avoir la bonté de nous accorder une soixantaine de fusils avec autant de gibernes du magasin du roi à Montauban.

Notre communauté a l'honneur de vous faire cette demande de concert avec nous et nous osons nous flatter que, s'il est possible, vous vous rendrez à notre prière, dans la persuasion où vous devez être que ces armes resteront toujours au corps de garde et que la ville les représentera à votre première réquisition. Nous avons déjà formé une milice bourgeoise de 200 hommes, sous le commandement de M. le Chevalier Laprade Lt colonel de dragons ; chacune des trois compagnies qui la composent a un chevalier de Saint-Louis à sa tête. Il se fait des patrouilles très exactement, ce qui sert encore à contenir la populace qui commençait à méconnaître la subordination.

Nous avons l'honneur...

Sarradre, maire.

Doussot, 1^{er} consul.